

Tuberculose

Epidémiologie

Agent infectieux

Mycobacterium tuberculosis, plus rarement Mycobacterium. bovis, Mycobacterium africanum

Réservoir

Homme

Mode de transmission

-  Transmission interhumaine par fines gouttelettes (aérosols) lors de tuberculose des voies aériennes (poumons, larynx et bronches)
 -  Pas de transmission si l'infection est exclusivement extrarespiratoire ou latente.
-

Période d'incubation

-  Primo-infection: 2 à 10 semaines



Tuberculose active: de quelques mois à plusieurs années

Durée d'infectiosité

Théoriquement aussi longtemps qu'il y a des bacilles viables dans les expectorations. La transmissibilité cesse en moyenne 2 semaines après l'introduction d'un traitement antituberculeux efficace.

Prise en charge du cas positif/suspect

Durée des mesures



Habituellement après 2 semaines de traitement (exclusivement sur avis médical spécialisé)

Éviction du cas positif/suspect



Éviction en cas de tuberculose des voies aériennes (poumons, larynx et bronches)

Prise en charge des personnes contacts

Définition d'une personne contact

Personne ayant passé au moins 8 heures cumulées en intérieur avec le cas source après le début des symptômes de la maladie (toux).

Éviction des contacts

-  Pas d'éviction pour les contacts asymptomatiques.
 -  En cas de symptômes évocateurs de tuberculose, un avis médical est requis.
-

Autre contact

Investigations diagnostiques si:

-  Cas source considéré comme fortement contagieux et exposition de plus de 8 heures cumulées de contact en intérieur
 -  Cas source considéré comme faiblement contagieux et exposition de plus de 40 heures cumulées en intérieur comporte un risque significatif de transmission de la bactérie justifie une prise en charge médicale
-

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal

-  Oui dans les 24h suivant le diagnostic
-

Autres informations

À consulter

Pour plus d'info sur la tuberculose : [Guide de la tuberculose Suisse](#)
